



LIQUIDATION DE FRET SNCF : LA DIRECTION PASSE AUX AVEUX !

Une table ronde sur l'avenir du fret SNCF s'est tenue ce jour. Empêtrée dans ses incohérences liées à la discontinuité de l'activité, la direction avoue sa complicité avec le Gouvernement et la Commission européenne. La CGT a quitté la séance, suivie des autres organisations syndicales.

Depuis le 18 janvier dernier et la parution d'un communiqué de la Commission européenne annonçant l'ouverture d'une procédure à l'encontre de l'État français sur des aides financières non conformes avec les règles libérales de la concurrence, les réunions avec la direction se sont multipliées et les masques tombent les uns après les autres.

À l'appui du travail engagé par les élus CGT du CSE Fret SNCF, les syndicats CGT de proximité et la Fédération, il est aujourd'hui avéré qu'il s'agit bien d'une pièce de théâtre dont nos dirigeants sont les initiateurs.

Non, la Commission européenne ne demande pas à l'État et à la SNCF d'engager une discontinuité de l'entreprise Fret SNCF !

Contrairement à ce qu'annonce la direction à grands renforts de communication, liquider Fret SNCF ne mettra pas fin à la procédure lancée par la Commission européenne, d'ailleurs celle-ci ne rendra son rapport d'instruction que dans un délai de 18 à 24 mois.

Non, les cheminots transférés dans les nouvelles filiales créées par l'entreprise ne conserveront pas les accords d'entreprises sur les conditions de travail, les salaires, la cessation progressive d'activité, le temps partiel, les facilités de circulation, etc.

Tous les accords existants aujourd'hui devront être renégociés à l'instar des transferts de cheminots dans le cadre de l'ouverture à la concurrence TER ou dans le projet du GIE. L'objectif assumé, c'est polyvalence, productivité et *dumping* social.

Non, le transfert des cheminots du Matériel (Technifret) dans une filiale de droit privé n'est pas une demande de la Commission européenne !



De l'aveu même de la direction, la création d'une filiale de maintenance de fret ferroviaire est une stratégie de l'entreprise dans le cadre d'une productivité accrue, en abaissant les droits et conditions sociales des cheminots.

Avec une commission d'enquête parlementaire à l'Assemblée nationale, à l'initiative de la gauche progressiste, l'audition prochaine des élus du CSE Fret par la Commission européenne, la saisie du Conseil économique et social européen et la multitude de démarches engagée à tous les échelons, **nous avons demandé à la direction SNCF de suspendre son projet de liquidation !**

La réponse de la direction a été négative !

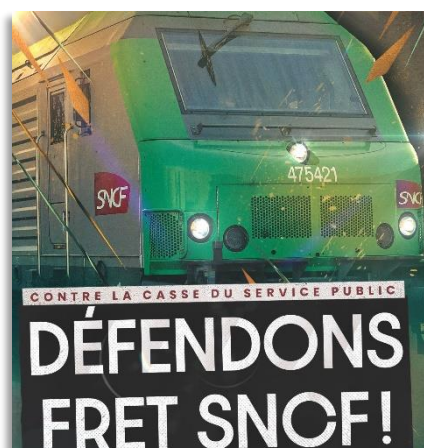
C'est donc bel et bien une stratégie de la direction SNCF préparée depuis la réforme du ferroviaire en 2018 qui est à l'œuvre, avec la complicité du Gouvernement.

Six États, la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, l'Italie et l'Allemagne, avec la France, sont sous le joug d'une procédure de la Commission européenne, seul l'État Français liquide son opérateur public de fret ferroviaire.

Dans la continuité de cette table ronde, au comité de groupe SNCF dont l'ordre du jour contenait le sujet du Fret SNCF, l'ensemble des sept organisations syndicales représentatives, à l'appui d'une déclaration commune lue par le secrétaire CGT de l'instance, a quitté la séance.

La direction SNCF s'agenouille devant les libéraux, pas la CGT des Cheminots !

La fédération CGT des cheminots rencontrera prochainement les organisations syndicales pour donner suites aux initiatives qui se déroulent actuellement sur l'ensemble du territoire, de même qu'elle appelle ses militants locaux à engager, dans un premier temps, des rencontres sur l'ensemble des sites ferroviaires Fret, afin de décider des suites revendicatives qu'il convient maintenant de donner, dans les jours et semaines à venir.



**Ils veulent détruire notre
entreprise publique,
engageons la riposte !**